Graphique 3: Résultats de mesure relatifs à la performance physique (bicyclette ergométrique)

Graphique en entonnoir: valeur comparative bicyclette ergométrique en fonction des cas évaluables par clinique en 2019

Commentaire ANQ sur la comparaison présentée (Graphique 3)

Ce graphique présente les résultats de l'analyse épurée des risques pour l'amélioration de la capacité fonctionnelle physique pour les traitements du 01.01.2019 au 31.12.2019 dans le domaine de la réadaptation cardiaque. Au total, 1'043 cas de 7 cliniques ont été évalués.

Conformément aux directives de l'ANQ, il convient d'utiliser la bicyclette ergométrique pour mesurer la capacité fonctionnelle physique des patientes et patients cardiaques, pour autant que leur état de santé le permette. Sinon, le test de marche de 6 minutes fait office d'alternative. Parmi les 15 cliniques, sept établissements ont mis en œuvre les directives selon le manuel de l'ANQ et ont utilisé la bicyclette ergométrique pour le collectif de patientes et patients les moins limités. Pour ces cliniques,

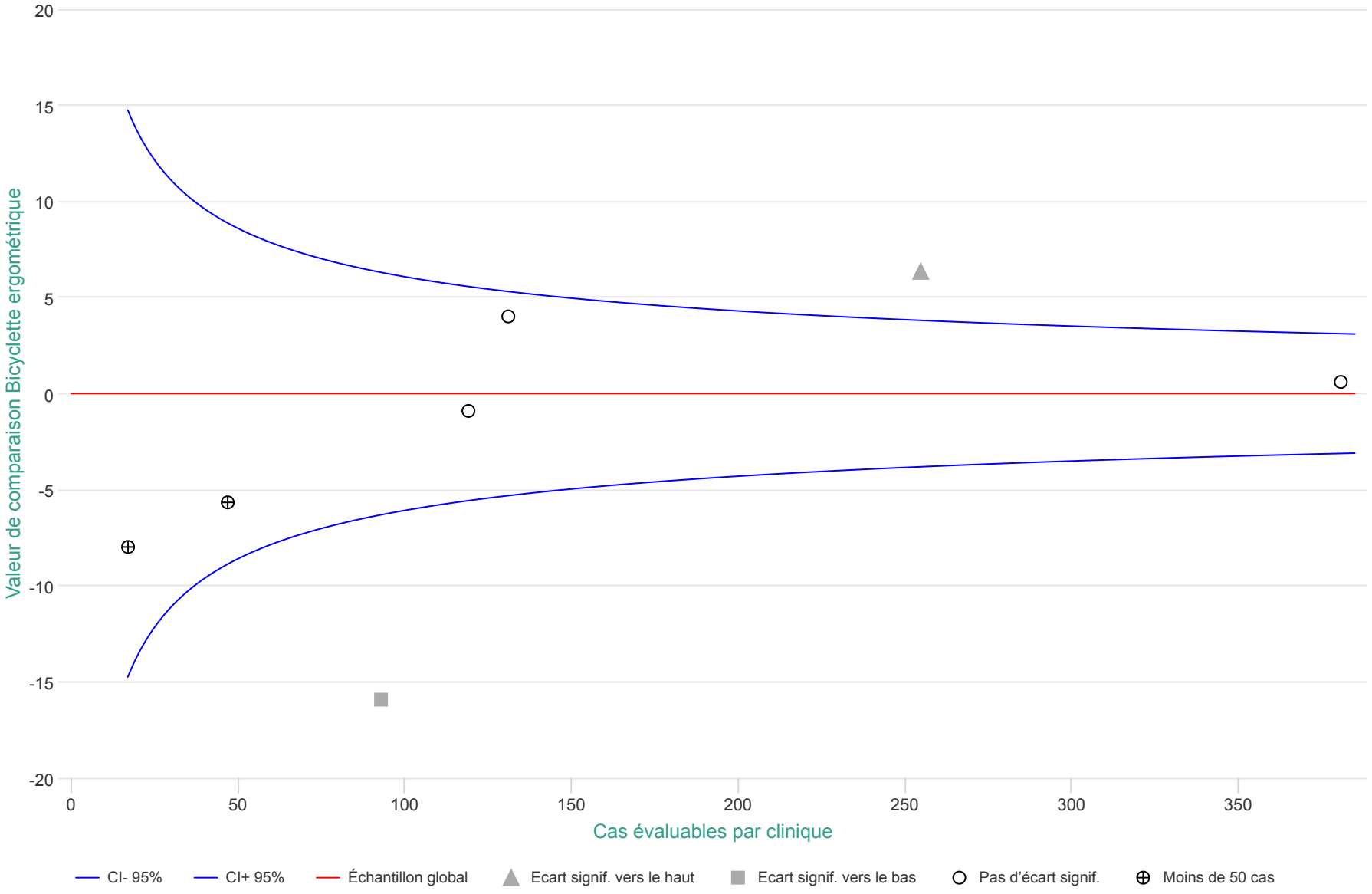

l’échantillon clinique évalué dans le cadre du test de marche de 6 minutes représente donc plutôt les personnes les plus fortement limitées et non pas l’ensemble du collectif de patientes et patients de la clinique respective. Une comparaison directe des résultats du test de marche de 6 minutes entre les cliniques qui relèvent les tests de performance selon le manuel et les cliniques qui utilisent exclusivement le test de marche de 6 minutes n’est donc guère possible.